



**Conseil d'administration**  
**Lundi 28 septembre 2020**  
**Relevé de décisions**

***Etaient présents :***

Madame Hélène LARREZET, Madame Florence GUERRO, Madame Françoise DOUSTE, Madame Nathalie LARRUE SOUBAIGNE, Monsieur Bernard COMET, Monsieur Fabien LAINE, Madame Céline SEGAUT, Monsieur Benjamin BARDES, Monsieur Gérard VIGIER, Monsieur Loïc MAGUIRE, Madame Laure PINCE, Madame Audrey DALL'ACQUA, Madame Sandrine THOMAS, Monsieur Karl BOSSCHAERTS, Monsieur Frédéric PETITTEVILLE, Monsieur Maurice ETIENNE, Monsieur Viky VOLTINE, Madame Fabienne CAUCHOIS, Monsieur Jérôme LAFAYE, Monsieur Joseph CHARPENTIER, Monsieur Philippe DOMINGO, Madame Anne Laure BEZIAT, Madame Catherine LAFFORGUE, Monsieur Nicolas BRESSIER, Madame Sylvie POUMEYRAU VEYRIER, Monsieur Christian EMIN, Monsieur Laurent PITOUS, Madame Sabrina MORPAN.

***Etaient excusés :***

Madame Marie Françoise NADAU (pouvoir à Madame DOUSTE), Madame Sabine BUBIEN-VIU (pouvoir à Madame SEGAUT), Monsieur Philippe PASCUTTO (pouvoir à Madame PINCE).

(1) Présents	(2) Excusés	(3) Pouvoirs
<b>28</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>(1) + (3) = 31</b> <i>Quorum atteint</i>		

**Ordre du jour**

---

- 1) Election du Bureau
- 2) Campagne adhésion 2021 et guide du partenaire
- 3) Point général financier
- 4) Délibérations liées aux actions de soutien à l'économie touristique
- 5) Vie associative

Avant de débiter les travaux inscrits à l'ordre du jour, Madame Françoise Douste, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente de l'office de tourisme souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'administration et remercie Monsieur Joseph CHARPENTIER, Directeur du Domaine de la Rive de nous accueillir pour ce temps de travail.

Madame Douste cède la parole à Monsieur Charpentier qui procède à une présentation du Domaine de la Rive.

Madame Douste rappelle la composition du nouveau Conseil d'administration (8 élus communautaires, 8 élus communaux et 16 socio-professionnels) et propose aux membres de procéder à un tour de table de présentation.

Madame Douste rappelle que pour suivre les travaux du jour, il a été remis à chaque membre un document de travail déroulé.

### **1) Election du Bureau**

Madame Douste rappelle que le Conseil d'administration installé doit désormais procéder à l'élection du nouveau Bureau telle que précisée dans l'article 13 des statuts et commentée à travers le tableau récapitulatif porté à la connaissance des participants.

Madame Douste précise qu'il convient de déterminer la modalité de vote pour procéder à l'élection du Bureau.

Madame Douste propose un vote à main levée et soumet cette proposition aux membres du Conseil d'administration.

#### ***Délibération adoptée :***

*Après avoir entendu la proposition de Madame la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente, le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme des Grands Lacs, réuni le 28 septembre 2020, s'est prononcé sur un vote à main levée pour l'élection des membres du Bureau selon le détail suivant :*

*Pour : 31 voix*

*Contre : 0 voix*

*Ne se prononce pas : 0 voix*

***Vote à main levée adopté à l'unanimité***

Madame Douste propose de procéder à l'élection des membres du Bureau poste par poste.

Elle rappelle que les deux postes Présidence et 1<sup>ère</sup> Vice-Présidence doivent être assumés par deux élus communautaires parmi les huit siégeant au Conseil d'administration.

Madame Douste précise également que le Bureau communautaire des Grands Lacs s'est réuni le 15 septembre et a proposé Madame Hélène LARREZET au poste de Présidente et Madame Marie Françoise NADAU au poste de 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente.

**Poste de Présidence :**

Madame Douste soumet aux membres du Conseil d'administration Madame Hélène LARREZET et propose de voter :

- Nombre de voix pour : : 31
- Nombre de voix contre : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**Madame Hélène LARREZET** est élue **Présidente** à l'unanimité.

**Poste de 1<sup>ère</sup> Présidence :**

Madame Douste soumet aux membres du Conseil d'administration Madame Marie Françoise NADAU et propose de voter :

- Nombre de voix pour : : 31
- Nombre de voix contre : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**Madame Marie Françoise NADAU** est élue **1<sup>ère</sup> Vice-Présidente** à l'unanimité.

**Poste de 2<sup>ème</sup> Vice-Présidence :**

Madame Douste rappelle que le poste était jusqu'alors assumé par Monsieur Karl BOSSCHAERTS qui est candidat pour poursuivre dans cette fonction.

Il est demandé dans l'assemblée s'il y a des candidats pour le poste.

Seul Monsieur Karl BOSSCHAERTS se déclare candidat.

Madame Douste propose de voter :

- Nombre de voix pour : : 31
- Nombre de voix contre : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**Monsieur Karl BOSSCHAERTS** est élu **2<sup>ème</sup> Vice-Président** à l'unanimité.

**Poste de Secrétaire :**

Madame Douste précise qu'elle est candidate à ce poste et demande dans l'assemblée s'il y a d'autres candidats pour ce poste.

Seule Madame Françoise DOUSTE se déclare candidate et propose de voter :

- Nombre de voix pour : : 31
- Nombre de voix contre : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**Madame Françoise DOUSTE** est élue **Secrétaire** à l'unanimité.

**Poste de Secrétaire adjoint :**

Madame Douste précise avoir reçu la candidature écrite de Madame Nathalie RIGAL à ce poste.

Il est demandé dans l'assemblée s'il y a des candidats pour le poste.

Seule Madame Nathalie RIGAL s'est déclarée candidate.

Madame Douste propose de voter :

- Nombre de voix pour : : 31
- Nombre de voix contre : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**Monsieur Nathalie RIGAL** est élue **Secrétaire adjointe** à l'unanimité.

**Poste de Trésorier :**

Madame Douste rappelle que le poste était jusqu'alors assumé par Monsieur Christian EMIN qui est candidat pour poursuivre dans cette fonction.

Il est demandé dans l'assemblée s'il y a des candidats pour le poste.

Seul Monsieur Christian EMIN se déclare candidat.

Madame Douste propose de voter :

- Nombre de voix pour : : 31
- Nombre de voix contre : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**Monsieur Christian EMIN** est élu **Trésorier** à l'unanimité.

**Poste de Trésorier adjoint :**

Madame Douste précise avoir reçu la candidature de Madame Fabienne CAUCHOIS à ce poste.

Il est demandé dans l'assemblée s'il y a des candidats pour le poste.

Seule Madame Fabienne CAUCHOIS s'est déclarée candidate.

Madame Douste propose de voter :

- Nombre de voix pour : : 31
- Nombre de voix contre : 0
- Nombre d'abstentions : 0

Madame **Fabienne CAUCHOIS** est élue **Trésorière adjointe** à l'unanimité.

Madame Douste félicite les membres élus et procède à un récapitulatif des résultats :

<b>Fonctions</b>	<b>Personne élue</b>
Présidente	Madame Hélène LARREZET
1 <sup>ère</sup> Vice-Présidente	Madame Marie Françoise NADAU
2 <sup>ème</sup> Vice-Président	Monsieur Karl BOSSCHAERTS
Secrétaire	Madame Françoise DOUSTE
Secrétaire adjointe	Madame Nathalie RIGAL
Trésorier	Monsieur Christian EMIN
Trésorière adjointe	Madame Fabienne CAUCHOIS

Madame Douste souhaite partager sa satisfaction du travail accompli depuis 2017 par l'Office de Tourisme des Grands Lacs.

Madame Douste cède la parole à Madame Larrezet, nouvelle Présidente élue.

Madame Larrezet remercie Madame Douste pour le travail accompli et souhaite affirmer son engagement dans la poursuite des actions engagées, sur un territoire aux enjeux touristiques majeurs.

## 2) Campagne adhésion 2021 et guide du partenaire

Madame Larrezet précise que l'équipe de l'Office de Tourisme a travaillé sur un guide du partenaire 2021, vademecum et socle de la relation partenariale de la structure avec ses professionnels. Il s'agit pour les nouveaux administrateurs de :

- prendre connaissance des actions et services proposés par l'Office de Tourisme
- valider la politique tarifaire étudiée et portant sur :
  - \* les cotisations 2021
  - \* la régie publicitaire, les options et les services annexes

Madame Larrezet invite les participants à prendre connaissance du document dédié remis à chacun en début de séance.

Il est précisé que les tarifs proposés ne présentent pas de modifications majeures par rapport aux tarifs 2020.

Madame Larrezet propose de procéder au vote des tarifs 2021.

### ***Délibération adoptée :***

*Après avoir pris connaissance du guide du partenaire 2021, le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme des Grands Lacs, réuni le 28 septembre 2020, a adopté à l'unanimité les tarifs 2021 des cotisations, régie publicitaire, options et services annexes proposés par l'OT à ses partenaires.*

## 3) Point général financier

Madame Larrezet rappelle les éléments contextuels suivants.

En cette année 2020 bouleversée par le Covid-19 en matière de vie associative, l'Assemblée Générale de l'Office de Tourisme n'aura pas pu se réunir physiquement mais à huis clos. Or c'est généralement à cette occasion que notre expert-comptable Monsieur Christophe COUFFITTE et notre Commissaire aux Comptes Monsieur Laurent CARPONSIN commentent les données financières liées à l'exercice de l'année N-1.

Nous avons sollicité leur présence au Conseil d'administration afin de commenter les éléments financiers clos au 31/12/2019 qui ont été soumis et adoptés par l'Assemblée Générale à huis clos.

Madame Larrezet précise aux participants qu'un document de synthèse leur a été remis en début de séance et va être commenté respectivement par Messieurs COUFFITTE et CARPONSIN.

Monsieur COUFFITTE procède à la présentation des informations financières de l'association, pour son exercice clos au 31 décembre 2019.

Monsieur CARPONSIN rappelle le principe de contrôle et de certification des comptes et précise que la situation de l'association Office de Tourisme des Grands Lacs est saine et n'appelle à formuler aucune réserve.

Madame Larrezet remercie Messieurs COUFFITTE et CARPONSIN pour leur présence à nos travaux et leur intervention.

#### **4) Délibérations liées aux actions de soutien à l'économie touristique**

Madame Larrezet précise qu'il convient de prendre connaissance d'actions devant faire l'objet de prise de délibérations de notre Conseil d'administration sur les sujets suivants :

##### **4.1 Appel à projet Nouvelle Organisation des Territoires Touristiques (NOTT) PROGRAMME LOCAL DE PROFESSIONNALISATION (PLP) 2020 / 2021**

Suite à une première étape dans la professionnalisation des acteurs de loisirs des territoires Grands Lacs, Mimizan et Cote Landes Nature, les Offices de Tourisme du périmètre NOTT s'engagent dans une seconde phase de professionnalisation 2020 / 2021.

Ce programme est désormais ouvert à l'ensemble des socio-professionnels et partenaires privés ou publics des structures.

→ 4 axes structurent ce programme de professionnalisation :

- Axe 1- COVID 19 : vers une nouvelle donne sanitaire ?
- Axe 2 – Éco-tourisme : vers une stratégie durable.
- Axe 3 – Structurer son offre, exister sur internet les réseaux sociaux et penser client.
- Axe - « fil rouge » - Travailler en réseau et savoir se recommander

Le programme prévisionnel comporte 15 thématiques d'ateliers représentant 17 temps forts, prévus accessibles gratuitement à tous les participants. Voici le récapitulatif des ateliers et temps forts proposés :

***Axe 1- COVID 19 : vers une nouvelle donne sanitaire ?***

Atelier 1 - COVID 19 : Quels soutiens & aides puis-je mobiliser ?

Atelier 2 - COVID 19 : Quel avenir pour mon activité ?

***Axe 2 – Éco-tourisme : vers une stratégie durable.***

Atelier 3 - Tourisme durable : Le changement c'est maintenant !

Atelier 4 – Un projet alimentaire de territoire : Court-circuit ou circuit court ?

***Axe 3 – Structurer son offre, exister sur internet et les réseaux sociaux et penser client.***

Atelier 5 – Établir et mettre en œuvre sa stratégie commerciale et marketing !

Atelier 6 – Adapter sa politique tarifaire en fonction des saisons

Atelier 7 – Maitriser la commercialisation et la vente en ligne : l'outil ELLOHA

Atelier 8 – Relation Client : et si on parlait fidélisation ?

Atelier 9 – Développer sa présence sur internet

Atelier 10 – Créer & gérer sa fiche Google My Business

Atelier 11 – Réseaux sociaux : de Facebook à Instagram...

***Technicité & Veille***

Atelier 12 – Animer, informer et former son personnel d'accueil

Atelier 13 – Accessibilité : un effet levier pour mon lieu d'accueil

Atelier 14 – Tout savoir sur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Atelier 15 – Bisca Grands Lacs : Une destination dog-friendly ?  
(Territoire Pilote)



Madame Larrezet précise que ce programme de professionnalisation est porté par les 3 offices de tourisme communautaires du périmètre NOTT et présente le plan de financement prévisionnel suivant :

<b>Plan de financement</b>	<b>en € HT</b>
Région Nouvelle Aquitaine (80%) <i>(Assiette de calcul sur Total Général hors frais techniques)</i>	<b>15 640 €</b>
Offices de Tourisme (Grands Lacs, CLNT, Mimizan)  <i>(Autofinancement des 3 OT incluant le soutien du Département des Landes via le conventionnement de reversement de la taxe de séjour additionnelle)</i>	<b>5 610 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>21 250 €</b>

Dans une logique de maîtrise d'ouvrage tournante, il est proposé de confier la maîtrise d'ouvrage déléguée de cette opération à l'Office de Tourisme des Grands Lacs.

Au regard de ces points, Madame Larrezet soumet à délibérations les deux points suivants : demande d'aide auprès de la Région Nouvelle Aquitaine et maîtrise d'ouvrage en groupement de commande.

### **Délibérations adoptées**

#### **n°1**

*Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme des Grands Lacs, réuni le 28 septembre 2020, autorise la Présidente à solliciter une subvention de 80% auprès de la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du dispositif NOTT au titre de la réalisation du PLP 2020-2021*

#### **n°2**

*Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme des Grands Lacs, réuni le 28 septembre 2020, autorise la Présidente à signer la convention de groupement de commande à passer entre les 3 Offices de Tourisme du périmètre NOTT et fléchant l'Office de Tourisme des Grands Lacs Maître d'ouvrage délégué.*

#### 4.2 Convention avec le Département des Landes

Dans le cadre du plan de relance économique lié au Covid-19, le Département des Landes souhaite accompagner les Offices de tourisme en leur rétrocédant la taxe additionnelle à la taxe de séjour, que le Conseil départemental prélève annuellement, à hauteur du montant perçu en 2020. Ainsi cette subvention permettra de soutenir et d'accompagner les actions de promotion du développement touristique des Landes engagées en 2020 et 2021.

A l'échelle du Département, l'enveloppe allouée est d'un montant de 200 000 €. Le Département des Landes a délibéré sur un projet de convention à proposer à l'Office de Tourisme des Grands Lacs avec un premier acompte estimé aux alentours de 37 000 € afin de soutenir la relance des acteurs touristiques pour l'année 2021.

Le solde de la subvention versé en 2021 sera calculé sur la base du montant global de la taxe additionnelle à la taxe de séjour perçu par le Département en 2020.

Pour notre territoire, cette initiative départementale représente une opportunité dans la poursuite du soutien post Covid-19. En réponse à la proposition du Département, les pistes d'actions suivantes ont été travaillées par l'équipe de l'Office de Tourisme des Grands Lacs dans la continuité des actions solidaires déployées durant le confinement :

- Une réduction de 50% du montant des adhésions partenaires pour l'année 2021. L'objectif de cette mesure est de permettre à chaque partenaire de continuer de bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien assurés par les collaborateurs d'une structure dynamique et fédératrice. (env.35 000 € sur la base des adhésions 2020)
- La prise en charge proratisée par l'Office de Tourisme, dans les 20% restants, du programme local de professionnalisation permettant à tous de bénéficier d'une réelle plus-value pour aborder l'année 2021. (env.1 500 €)

### **Délibérations adoptées**

#### **n°1**

*Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme des Grands Lacs, réuni le 28 septembre 2020 adopte à l'unanimité le fléchage financier des actions proposées :*

- réduction de 50% du montant des adhésions partenaires pour l'année 2021.*
- prise en charge proratisée par l'Office de Tourisme, dans les 20% restants, du programme local de professionnalisation*

#### **n°2**

*Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme des Grands Lacs, réuni le 28 septembre 2020, autorise la Présidente à signer la convention avec le Département des Landes liée à la réversion de la part taxe de séjour additionnelle*

## **5) Vie associative**

### **5.1 Calendrier dernier trimestre**

Il est porté à la connaissance des administrateurs les prochaines dates de réunions de Bureau et de Conseil d'administration pour le dernier trimestre 2020.

<b>Bureaux</b>	<b>Conseils d'administration</b>
Mercredi 14 octobre 14h00	Mercredi 14 octobre 15h00
Mercredi 09 décembre 14h00	Lundi 14 décembre 09h30

## 5.2 Présentation des règles pratiques de fonctionnement du Conseil d'administration

Il est rappelé les règles pratiques de fonctionnement du Conseil d'administration.

- a) Toute invitation au CA est envoyée aux administrateurs titulaires et comporte un sondage en ligne pour connaître sa présence ou non. Il est impératif pour le suivi et l'anticipation du quorum de **renseigner ce sondage**.
- b) En cas **d'indisponibilité**, le **titulaire s'adresse à son suppléant** pour le représenter. (cf. fichier regroupant les coordonnées de tous les membres)
- c) Si le suppléant est indisponible, il le fait savoir au **titulaire** qui peut donner **pouvoir** à un autre membre du Conseil d'administration. (cf. fichier regroupant les coordonnées de tous les membres)

## 5.3 Accès aux présentations et relevés de décisions du Conseil d'administration

Il est rappelé aux administrateurs que l'ensemble des documents présentés en Conseil d'administration et les relevés de décisions sont accessibles et téléchargeables sur l'espace pro du site internet avec un mot de passe.

Site dédié : [www.biscagrandslacs.com](http://www.biscagrandslacs.com) › espace-pro > Conseil d'administration  
Mot de passe : CAOTGL2020

## 5.4 Proposition de membres *es qualite* pour participer à la vie de l'association et contribuer à son action

Madame Larrezet rappelle que les statuts de l'Office de Tourisme prévoient 3 types de membres

- Les membres de droits (Communes et EPCI, droit de vote)
- Les membres adhérents (tous partenaires, droit de vote)
- Les membres *es qualite* (institutions, structure, voix consultative)

Au regard des actions développées par l'Office de Tourisme et des enjeux attachés à nos filières touristiques, Madame Larrezet propose de se tourner vers les structures suivantes afin de les inviter à devenir membres *es qualite* :

<b>Enjeu, sujet</b>	<b>Structure</b>
Stratégie de gestion des espaces littoraux et lacustres	GIP Littoral
Professionnalisation des acteurs du tourisme	MONA
Stratégie promotionnelle et animation des filières	CDT des Landes

Madame Larrezet propose de soumettre au vote ces propositions.

***Délibération adoptée***

*Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme des Grands Lacs, réuni le 28 septembre 2020 autorise à l'unanimité la Présidente à inviter le GIP Littoral, la MONA et le CDT des Landes à devenir membres es qualite de l'association et participer à ses travaux au regard des enjeux et des sujets partagés.*

5.5 Délégation de pouvoir, de représentation et de vote aux instances de la MONA

Madame Larrezet rappelle que la MONA est la Mission des Offices de Tourisme Nouvelle-Aquitaine, tête de réseau et fédération des OT et qu'elle œuvre sur les quatre chantiers suivants :

1. professionnaliser les acteurs du tourisme en Région Nouvelle-Aquitaine
2. accompagner l'organisation touristique des territoires
3. favoriser l'innovation touristique
4. animer le réseau des offices de tourisme en Nouvelle-Aquitaine

La MONA a sollicité l'Office de Tourisme des Grands Lacs afin de flécher un représentant pour prendre part aux votes dans le renouvellement de sa gouvernance prochaine.

Il est précisé qu'il s'agit avant tout d'un suivi administratif préalable à la mise en place d'élections à venir au sein de la MONA.

***Délibération adoptée***

*Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme des Grands Lacs, réuni le 28 septembre 2020 désigne à l'unanimité le directeur pour prendre part aux votes dans le renouvellement de la gouvernance prochaine de la MONA.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15.

Fait à Biscarrosse, le 29 septembre 2020.

La Présidente  
Hélène LARREZET



La secrétaire  
Françoise DOUSTE

